



**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Le 12 avril 2022**

Procès-verbal de la 17^e assemblée générale annuelle tenue le mardi, 12 avril 2022 à 19 h par visioconférence

PRÉSENCES:

M ^{me} Hélène Garant	Présidente (2022)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2023)
M. Hugues Beaudoin	Trésorier (2022)
M ^{me} Janet Drury	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Muriel Gennatas	Administratrice cooptée (2022)
M ^{me} Valérie Kelly	Administratrice (2022)
M ^{me} Mary Shee	Administratrice (2023)
M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery

ABSENCE :

Aucune absence

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 38 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-AGA-03	Élections	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du déroulement des élections ▪ Appel de candidatures ▪ Présentation des candidates et candidats ▪ Scrutin 	
22-AGA-04	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 avril 2021	19 h 15
22-AGA-05	Rapport annuel et états financiers 2021	19 h 20
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du rapport annuel ▪ Présentation des états financiers ▪ Période de questions et commentaires du public ▪ Adoption du rapport annuel et des états financiers ▪ Nomination des signataires des états financiers 	
22-AGA-06	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 30
22-AGA-07	Questions et commentaires du public	19 h 40
22-AGA-08	Résultat des élections	19 h 50
22-AGA-09	Divers	19 h 55
22-AGA-10	Levée de l'assemblée	20 h

Conférence

« Mosaïcultures Québec 2022 – Il était une fois... la Terre ! »

Procès-verbal

22-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Hélène Garant, présidente, ouvre la réunion à 19 h. Elle présente tous les membres du conseil d'administration au bénéfice des personnes présentes à l'assemblée. Elle en profite pour remercier M^{me} Claudia Perreault et M. Maxime Bélanger qui ont quitté le conseil en cours de mandat pour des raisons professionnelles et personnelles.

22-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 22-AGA-01

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Garant, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nicole Lefebvre, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

22-AGA-03 Élections

Afin de procéder aux élections, le conseil désigne M^{me} Bucica comme présidente d'élection.

RÉSOLUTION 21-AGA-02

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Garant, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M^{me} Cristina Bucica comme présidente d'élection.

▪ **Présentation du déroulement des élections**

M^{me} Bucica explique le fonctionnement du conseil de quartier et son mandat. Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié des citoyens et des citoyennes et constitue un trait d'union avec la Ville. Les sujets les plus souvent abordés concernent l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la vie communautaire et la sécurité publique. Plus particulièrement, le conseil a pour mandat d'émettre des recommandations sur des projets de modification au zonage et des avis sur tout autre projet concernant le quartier.

Il peut tenir des consultations publiques à la demande de la Ville ou de sa propre initiative.

L'information est disponible sur le [site web de la Ville consacré aux conseils de quartier](#).

Le conseil d'administration peut être composé de 11 membres élus, dont 4 femmes et 4 hommes, et de 3 membres cooptés. Le nombre minimum de membres pour constituer le quorum est de 5. La cooptation se fait par le conseil d'administration.

Chaque candidature doit être appuyée par 10 signatures de résidents ou de commerçants du quartier.

Il y a actuellement 3 postes à pourvoir pour la gent féminine et 3 postes pour la gent masculine. Dans chaque cas, il s'agit de deux postes d'un mandat de deux ans et d'un poste d'un an.

- **Appel de candidatures**

Les mandats échus sont ceux de M^{me} Hélène Garant, M^{me} Valérie Kelly M^{me} Janet Drury, M^{me} Nicole Lefebvre, M^{me} Muriel Gennatas et M. Hugues Beaudoin. Tous souhaitent se représenter à l'exception de M^{me} Kelly qui ne renouvèlera pas sa candidature pour des raisons professionnelles.

Trois nouvelles candidatures ont également été déposées soit celles de M^{me} Danielle Chapleau, de M. Julien Roy et de M. Stéphane Lessard.

Toutes les candidatures sont conformes.

- **Présentation des candidates et candidats**

Toutes les personnes ayant déposé leur candidature sont invitées à se présenter tour à tour.

M^{me} **Danielle Chapleau** habite le quartier depuis 50 ans. Elle demeure sur le boulevard René-Lévesque Ouest. Elle détient une maîtrise en géographie et a travaillé au ministère des Transports et au ministère des Terres et Forêts, ainsi que chez Bombardier et à la Communauté urbaine de Québec. Plus récemment, elle a complété un doctorat en arts visuels et en arts de la scène. Elle se consacre à l'enseignement, à la recherche et à la création. Elle souhaite s'impliquer comme citoyenne et mettre son expérience à profit.

M^{me} **Janet Drury** demeure dans le secteur de Bergerville depuis 15 ans. Elle a été cooptée l'année dernière et veut poursuivre. Elle s'est impliquée dans l'analyse de deux règlements concernant les arbres et a constaté une perte importante de la canopée dans le quartier. Avec M. Beaudoin, elle représente le conseil à la *Table de concertation vélo*. Elle organise pour le 15 mai prochain une balade à vélo avec les élus. Outre le vélo, les dossiers qui l'intéressent sont le transport structurant, la sécurité piétonne et le patrimoine. Prochainement retraitée, elle détient un baccalauréat en anthropologie et une formation d'urbaniste. Elle a assisté récemment à la rencontre privée du conseil portant sur l'aménagement du tramway et juge important de s'impliquer sur ce dossier.

M^{me} **Muriel Gennatas** réside à Sillery depuis qu'elle est arrivée au Québec il y a 3 ans. Elle a été membre cooptée du conseil l'année dernière. Elle est chargée de projet en informatique. Elle s'intéresse à la canopée, au tramway et au transport alternatif.

M^{me} **Nicole Lefebvre** réside dans le secteur de la côte à Gignac depuis 16 ans. Elle détient une maîtrise en santé communautaire et un baccalauréat en administration des affaires. Elle a siégé trois ans au conseil d'administration au cours des 12 dernières années. Elle est présidente de l'Association de tennis de Sainte-Foy-Sillery depuis 6 ans. Retraitée de la fonction publique, elle a travaillé 35 ans dans le domaine de la santé. Elle s'intéresse particulièrement aux sports et aux loisirs ainsi qu'à l'urbanisme, au transport structurant et au patrimoine.

M^{me} **Hélène Garant** siège depuis 4 ans au conseil de quartier. Elle estime que le conseil de quartier est une place de choix pour s'exprimer et faire valoir le point de vue des citoyens. Elle est en faveur d'un transport structurant, mais émet beaucoup de réserve

sur le tracé et le choix du tramway, en lien avec son coût, sa vitesse, et l'abattage des arbres (mais pas à n'importe quel prix). Elle s'intéresse également au patrimoine et aux dossiers du faubourg Saint-Michel, du parc Saint-Michel. Optométriste sur l'avenue Maguire elle s'inquiète de la circulation amenée par la clientèle en recherche de stationnement dans le secteur de Bergerville et de l'avenue du Chanoine-Morel près de l'école Saint-Michel.

M. **Hugues Beaudoin** réside depuis 50 ans dans le quartier. Il a intégré le conseil il y a 2 ans pour en savoir plus sur le projet d'aménagement de l'avenue du Chanoine-Morel qui ne s'est toujours pas concrétisé. Il s'intéresse également au vélo et représente le conseil à la *Table concertation vélo*. Plusieurs autres sujets l'intéressent comme la foresterie urbaine, l'urbanisme, le patrimoine et le transport actif.

M. **Julien Roy** est propriétaire de *Vélos Roy-O* sur la rue Saint-Jean, et président ainsi que directeur général par intérim de la Société de développement commercial Faubourg Saint-Jean. Il habite dans le quartier depuis maintenant 3 ans. Il est intéressé par la mobilité active et la sécurité routière en ayant en tête la mobilité réduite. Résidant au coin des avenues du Chanoine-Morel et Sheppard, il s'intéresse au projet d'aménagement de l'avenue du Chanoine-Morel. Il aime se renseigner sur toutes sortes de sujets et considère que le conseil de quartier est une voie privilégiée pour intervenir auprès de la Ville.

M. **Stéphane Lessard** demeure dans Sillery depuis 9 ans. Il est architecte de profession et père de 3 enfants. Il a un intérêt pour la sécurité publique, les infrastructures urbaines, le patrimoine bâti, la canopée, le réseau structurant et le développement urbain harmonieux. Il souhaite en apprendre davantage et apporter sa contribution au conseil de quartier.

▪ **Scrutin**

Il y a trois candidats pour les 3 postes à pourvoir chez les hommes et 5 candidates pour les trois postes chez les femmes. Il y aura élection par scrutin à moins que des candidates souhaitent se présenter sur les postes cooptés.

M^{me} Lefebvre et M^{me} Gennatas acceptent d'être cooptées. Elles sont invitées à rester en ligne pour la cooptation qui aura lieu à l'assemblée ordinaire qui suit la présente assemblée.

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, tous les candidats et toutes les candidates sont élus par acclamation.

Les mandats sont tirés au sort. M^{me} Garant et M^{me} Drury héritent des mandats de deux ans et M^{me} Chapleau du mandat d'un 1 an.

M. Roy et M. Beaudoin obtiennent des mandats de 2 ans tandis que M. Lessard obtient le mandat d'un an.

M. Bucica félicite tous les nouveaux membres du conseil d'administration et remercie les membres qui ont été actifs en 2021-2022 et qui n'ont pas renouvelé leur mandat.

22-AGA-04 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 avril 2021

RÉSOLUTION 22-AGA-03

Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Janet Drury, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nicole Lefebvre, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021.

22-AGA-05 Rapport annuel et états financiers 2021

▪ **Présentation du rapport annuel**

M^{me} Hélène Garant présente le rapport annuel 2021. Le document est disponible sur la [page web du conseil de quartier de Sillery](#).



M^{me} Garant fait lecture du *Mot de la présidente*. En bref, le conseil de quartier demeure toujours préoccupé par la sécurité routière près des écoles et à proximité des grands développements immobiliers, par la perte des percées visuelles à grande valeur patrimoniale, par le développement immobilier sur les terres des grands domaines de Sillery et par la sauvegarde des éléments bâtis significatifs comme la maison Bignell.

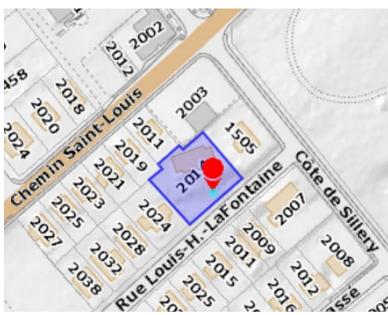
Le conseil demande encore à la Ville de concrétiser la sortie promise sur la rue du Cardinal-Persico ainsi que l'aménagement du parc Saint-Michel et d'un écran végétal afin de mettre en valeur le noyau ouvrier mis à mal par la construction d'un mur immobilier et la destruction de son vieil aréna Jacques-Côté.

De concert avec les citoyens, le conseil de quartier souhaiterait que le site de l'ancienne station d'essence à l'angle du chemin Saint-Louis et de la côte de Sillery devienne la porte d'entrée du site patrimonial de Sillery.

Question de foresterie urbaine, le conseil dénonce la perte de 12% de la canopée à Sillery et la coupe projetée de 1 500 arbres sur le tracé du tramway, en particulier sur le boulevard René-Lévesque, à la limite du quartier.

Concernant le tramway, le conseil de quartier recommande de bien évaluer les choix technologiques du réseau de transport structurant et de mieux prendre en compte les citoyennes et les citoyens.

En complément, M^{me} Shee souhaiterait remercier M^{me} Kelly qui a fait des représentations auprès de la Ville dans le dossier judiciairisé de la maison Bignell. Elle aimerait aussi attirer l'attention sur la [maison Timmony](#), datant du 19^e siècle et située tout près du site



souhaité comme porte d'entrée du site patrimonial de Sillery. Elle espère que même si le changement au zonage a été accepté par le conseil d'arrondissement malgré l'opposition du conseil de quartier, le rêve citoyen pourra se concrétiser. À cet égard, elle remercie les citoyens de Sillery qui se sont penchés sur ce dossier.

▪ **Présentation des états financiers**

Les états financiers font partie intégrante du [rapport annuel 2021](#).

▪ **Période de questions et commentaires du public**

s.o.

▪ **Adoption du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 22-AGA-04

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2021

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nicole Lefebvre, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de ratifier le rapport annuel et les états financiers 2021.

▪ **Nomination des signataires des états financiers**

RÉSOLUTION 22-AGA-05

Concernant la désignation des signataires du rapport annuel et des états financiers de 2021

SUR PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin, DUMENT APPUYÉ PAR M. Luc Trépanier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de désigner, M^{me} Hélène Garant, présidente, et M. Hugues Beaudoin, trésorier, comme signataires du rapport annuel et des états financiers 2021.

22-AGA-06 Période d'information de la conseillère municipale

La conseillère, M^{me} Maude Mercier-Larouche félicite le nouveau conseil d'administration et rend hommage aux personnes qui s'engagent et s'impliquent dans le quartier.

Concernant le dossier du tramway dont elle est responsable à la Ville, elle invite les personnes présentes à participer aux ateliers du 20 avril, en présentiel, et du 21 avril, en mode virtuel, qui porteront sur [l'insertion du tramway sur le boulevard René-Lévesque Ouest et dans le secteur du Collège Saint-Charles-Garnier](#). Ces ateliers permettront d'échanger avec les experts du Bureau de projet sur les trois scénarios possibles d'insertion. Il y aura une [consultation en ligne](#) sur le même sujet du 22 avril au 8 mai.

M^{me} Mercier-Larouche mentionne avoir pris connaissance aujourd'hui de la pétition adressée par des citoyens à M^{me} Joëlle Boutin, députée de la circonscription de Jean-Talon concernant une interdiction de stationnement dans les rues avoisinantes du parc du Bois-de-Coulonge pendant l'événement des Mosaïcultures. Elle n'a pas de réponse à offrir parce qu'il s'agit d'un projet parrainé par le gouvernement du Québec. Toutefois, une rencontre est prévue le 3 mai prochain sur le sujet, mais la formule n'est pas encore précisée. Les résidents du secteur et le conseil de quartier seront informés prochainement.

Le [projet àVélo](#) du Réseau de transport de la Capitale (RTC) a été lancé hier (11 avril). Certaines personnes ont déjà fait part de leur déception à propos du fait qu'il n'y aura qu'une seule station dans le secteur de Sillery, soit celle du parc du Bois-de-Coulonge. M^{me} Mercier-Larouche précise que le réseau sera déployé progressivement et que de nouvelles stations s'ajouteront jusqu'en 2024, dont possiblement une sur l'avenue Maguire.

Dès cette année, à titre de responsable du dossier du RTC, M^{me} Mercier-Larouche suivra de



près le projet à Vélo. Elle rappelle que la mobilité active tient à cœur à la nouvelle

administration municipale dans le cadre de sa Vision de la mobilité active 2022-2026 qui sera rendue publique en mai prochain.

Toujours dans le contexte du réseau cyclable, M^{me} Mercier-Larouche rappelle que le [questionnaire](#) concernant l'aménagement d'un lien de transport actif dans l'axe de la rue Marie-Victorin sera en ligne jusqu'au 17 avril. Un tronçon de ce parcours est situé dans le quartier, entre les avenues du Chanoine-Morel et Charles-Huot.

22-AGA-07 Questions et commentaires du public

àVélo - M^{me} Drury suggère que le conseil de quartier soit consulté sur la localisation des prochaines stations de *àVélo* dans le quartier. M. Roy suggère même de faire des recommandations proactives à ce sujet. Ayant vu les récents appels d'offres de la Ville, il peut confirmer qu'il y aura d'autres stations dans le quartier. M^{me} Mercier-Larouche est ouverte à l'idée de consulter les conseils de quartier sur la localisation de futures stations d'*àVélo*.

Rue Sheppard - M. Roy poursuit en mentionnant que les marquages au sol pour le vélo sur la rue Sheppard ne sont pas sécuritaires et ne suivent pas les normes du ministère des Transports (MTQ). La largeur des bandes cyclables a rétréci d'année en année et le 1,50 m recommandé par le MTQ n'est plus respecté. Il a contacté le 311 à ce sujet, mais n'a reçu du Service des transports et de la mobilité intelligente (STMI) qu'une réponse axée sur la fluidité des automobiles et des autobus. Il y a de la circulation certes, mais les bandes cyclables se doivent d'être sécurisées parce qu'elles se trouvent sur le corridor scolaire cyclable. M^{me} Mercier-Larouche va s'enquérir.

Avenue du Chanoine-Morel - Un citoyen demande si la conseillère a du nouveau concernant le projet de rue conviviale. Elle indique que cela n'a pas encore été soumis aux pléniers de l'arrondissement parce qu'il n'a lieu qu'aux deux semaines. Elle a pris bonne note de l'intérêt des citoyens pour ce projet.

Parc Saint-Michel - Une citoyenne voudrait savoir s'il y a eu des soumissions pour le réaménagement du parc Saint-Michel et l'aménagement de la nouvelle rue pour accéder au Domaine Sous-les-Bois. M^{me} Mercier-Larouche ne peut fournir d'informations pour le moment. Elle suggère de consulter le site de la Ville pour obtenir les informations. Le conseil exécutif se réunit tous les mercredis et vendredis et les [tableaux des décisions](#) sont rendus publics dans un délai de 24 heures. Ces décisions sont ensuite soumises pour approbation au conseil de ville tous les mardis. Les [procès-verbaux](#) sont disponibles par la suite. M^{me} Mercier-Larouche transmettra un courriel au conseil de quartier et à la citoyenne dès que l'information sur les soumissions sera publique.

Mosaïcultures – M^{me} Drury demande si le RTC a prévu des navettes ou des mesures pour faciliter l'accès au site des Mosaïcultures l'été prochain. Effectivement, un titre spécial a été créé par le RTC à 5 \$ l'aller-retour au lieu de 7 \$. Le site sera desservi par les parcours 11 et 25.

Une citoyenne demande des précisions concernant la rencontre du 3 mai au sujet du stationnement près du parc du Bois-de-Coulonge pendant les Mosaïcultures. Les citoyens qui demeurent dans le secteur seront contactés par la Ville au moyen d'un courrier distribué en porte en porte.

22-AGA-08 Résultat des élections

Voir le point 22-AGA-03.

22-AGA-09 Divers

M^{me} Drury rappelle que la balade des élus dans le cadre du mois de vélo est prévue le 15 mai. La balade débutera vers 11 h devant la bibliothèque Charles-H. Blais et empruntera l'avenue Maguire pour se rendre jusque sur l'avenue Jean-De Quen où elle se joindra à un autre groupe jusqu'au marché public de Sainte-Foy.

22-AGA-10 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25.

Les personnes présentes sont invitées à rester en ligne pour la conférence qui suit.

M^{me} Hélène Garant

Présidente

M. Luc Trépanier

Secrétaire



Conférence - Mosaïcultures Québec 2022 – Il était une fois la Terre !

Par M^{me} Johanne MacKay, ingénieure, MBA, directrice générale adjointe, Mosaïcultures Québec 2022

Accompagnée de :

M. PHILIPPE PLANTE, urbaniste, adjoint exécutif à la présidente et directrice générale, Commission de la capitale nationale du Québec

M. HUGO BERGERON, technicien aux événements du Bureau des grands événements, Ville de Québec

M^{me} MacKay mentionne d'entrée de jeu que l'instigatrice de l'événement, M^{me} Lise Cormier, ne pouvait être présente ce soir. Elle fera donc la présentation à sa place ce soir.

C'est en 1998 que l'idée de créer une compétition internationale de mosaïculture a vu le jour. Les Mosaïcultures Internationales de Montréal en 2000 visaient le double objectif de souligner l'avènement du nouveau millénaire, tout en créant un lieu d'échanges internationaux dans ce domaine. Depuis, l'organisme a été l'instigateur de cinq compétitions internationales et de six expositions d'envergure. Les **Mosaïcultures Québec 2022** s'ajouteront à cette liste.

Mosaïcultures Internationales de Montréal est un organisme sans but lucratif qui présente des œuvres d'art éphémères créées à partir d'un assortiment coloré de plantes et de fleurs qui évoluent au fil de la saison estivale.

L'événement [Mosaïcultures Québec 2022](#) sera constitué de 200 œuvres regroupées en cinq tableaux sur un parcours de 1,5 km d'une durée approximative de 2 heures. L'événement sera ouvert au public du 24 juin au 10 octobre, pendant 109 jours, de 10 h le matin jusqu'au crépuscule. Les heures d'ouverture seront donc fonction de la durée du jour, plus longue au début de l'été, plus courte à partir de la mi-août.

La thématique **Il était une fois ... la Terre !** se veut un hommage à la vie qui vibre sur la planète et un rappel de sa fragilité inspirés des œuvres magistrales de la culture huronne-wendat et du livre de Jean Giono, *L'homme qui plantait des arbres*.

Les cinq tableaux sont les suivants.



1. La résidence du lieutenant-gouverneur.

La pergola se veut une représentation de la résidence du lieutenant-gouverneur aujourd'hui disparue. Au pied de celle-ci, une douzaine de papillons géants tirent des bandes d'arcs-en-ciel autour de la grande tortue wendate.

2. Le monde polaire et marin

Au milieu d'ours polaires, de morses, de baleines australes, d'albatros et de manchots, le parcours traverse les icebergs et les banquises des mondes arctiques.

Puis, le fleuve aux grandes eaux répand baleines, épaulards, dauphins, bélugas et macareux au pied de l'annedda¹, le majestueux arbre de vie des Hurons-Wendat.

3. Les espèces menacées

Le parcours se poursuit ensuite autour de la Terre mère, dans des régions d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Australie où plusieurs espèces sont menacées d'extinction.

4. La Nation huronne-wendat

La traditionnelle maison longue des Hurons-Wendat est représentée par huit arches et deux fresques, réalisées par des artistes de Wendake, illustrant les huit clans de la nation.

À l'extérieur des arches, maïs, haricots grimpants et courges rappellent la culture maraîchère des trois sœurs que pratiquaient les Hurons-Wendat.

5. La ferme

La visite se termine au côté d'Elzéard Bouffier, l'homme qui plantait des arbres dans sa Provence natale, du laboureur d'antan et l'apiculteur, tous trois entourés de chevaux, lapins, moutons, chèvres, vaches, ratons laveurs, chat, chien et abeilles plus grands que nature.

Les travaux d'installation des différents tableaux ont recommencé récemment et se poursuivront jusqu'en mai.



On peut suivre l'évolution des pièces et structures sur la [page Facebook des mosaïcultures internationales](#).

Le démontage sera entrepris dès la fin de l'exposition en octobre par l'entrepreneur qui a mis en place l'exposition, ce qui devrait faciliter la remise en état des lieux.

L'événement nécessite la participation de plusieurs personnes. Un appel à tous est fait pour recruter des [bénévoles, jardiniers et préposés](#).

¹ **Annedda**, arbre d'Amérique du Nord, semblable au thuya, dont les aiguilles furent utilisées pour préparer une décoction qui sauva l'explorateur Jacques Cartier et son équipage d'une épidémie de scorbut durant l'hiver 1535-1536.

Questions et commentaires

Coût d'entrée – Les prix varient en fonction de l'âge, du statut et de la provenance des visiteurs. Tous les détails sont sur la [billetterie](#). Un passeport nominatif valide pour toute la saison est disponible à 50 \$ l'unité. Les plantes et leur couleur évoluant au cours de l'été, chaque visite pourrait être différente. Il n'y a pas de tarif spécial pour les riverains qui auront été incommodés par les travaux. Une étude a été réalisée pour définir la tarification et c'est très compliqué de modifier la tarification à ce stade-ci. Un forfait familial est disponible, mais il n'y a pas de passeport familial.

Stationnement – Plusieurs options sont encore en analyse concernant la circulation autour du site comme des navettes ou des cases supplémentaires de stationnement à proximité. Des discussions sont en cours avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et avec l'Industrielle Alliance (IA). La disponibilité des cases de stationnement sera fonction du retour au travail des employés qui sont actuellement en télétravail. On s'assurera qu'il y aura toutes les indications nécessaires pour accéder au site afin d'éviter que les gens tournent en rond.

M. Bergeron, du Bureau des grands événements de la Ville de Québec, souligne que tout ce qui est du domaine public comme la circulation et le stationnement sera pris en considération lors de la rencontre du 3 mai.

Accessibilité du parc du Bois-de-Coulonge – Une citoyenne se plaint que les clôtures empêchent les citoyens de se déplacer. Le parc sera fermé au public à proximité des zones de travaux. L'événement occupera environ la moitié de la superficie du parc de sorte que l'autre moitié demeurera disponible cet été.

En raison des pentes naturelles du site, il n'y aura pas de banc ni de table pour pique-niquer sur le site de l'exposition exception faite de l'aire de restauration qui offrira des rafraîchissements.

M. Plante, de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ), indique qu'il y aura toujours une zone de pique-nique accessible entre le stationnement et les bâtiments qui se trouvent à la hauteur de la RAMQ. Il y aura éventuellement une autre zone de tables à pique-nique près de la maison du gardien, à l'entrée du parc. L'arboretum et le verger demeureront accessibles.

M. Beaudoin trouve dommage qu'on ait pris un lieu public libre d'accès pour le convertir en un endroit payant, privant ainsi de nombreux usagers de leur secteur de détente et de mobilité active. M^{me} Garant fait remarquer que l'événement aurait pu se tenir sur le site de la serre indo-australienne. La thématique animale aurait pu être mise en valeur et le lieu aurait pu profiter d'un aménagement paysager renouvelé. Une citoyenne remarque que l'aire de glissade aurait pu demeurer utilisable pendant l'hiver.

Bruits - Une riveraine déjà incommodée par le va-et-vient veut être rassurée quant aux bruits qui seront occasionnés par l'événement. Les animations et les activités ne seront pas envahissantes. La musique qui accompagne les tableaux sera douce. Le site fermera au coucher du soleil.

Patrimoine sylvicole - M. Beaudoin, aurait souhaité que les Mosaïcultures mettent en valeur le patrimoine sylvicole du parc du Bois-de-Coulonge. L'organisation a constaté la richesse de ce patrimoine, mais n'en a pas tenu compte dans la réalisation de l'événement. M. Beaudoin trouve cela bien dommage.

Remise en état des lieux – Les lieux seront remis dans leur état original. Des vidéos de tous, les chemins et lieux de passage ont été pris et ceux-ci seront remis dans cet état. Ces travaux devraient être terminés à la fin 2022. L'organisme est prêt à faire des legs si on lui en fait la demande. À titre d'exemple, la structure de l'homme qui plantait des arbres a été laissée à plusieurs endroits dans le monde où il y a eu des expositions.

Identification du site patrimonial de Sillery – M^{me} Shee souligne qu'il y aurait une opportunité de faire connaître le **site patrimonial de Sillery** puisque le parc du Bois-de-Coulonge en fait partie. M^{me} Gennatas ajoute que l'occasion se prêterait à un circuit patrimonial et commercial. La formule reste à déterminer, mais des codes QR pourraient signaler les lieux intéressants. Ce seraient des projets très intéressants à soumettre à la Ville ou à la Société de développement commercial de l'avenue Maguire (SDCM).

